



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
9 avril 2019  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 4 avril 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une note verbale datée du 13 mars 2019 par laquelle la Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies a transmis le rapport sur les actions menées du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 1<sup>er</sup> février 2019 par les forces françaises en soutien à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António Guterres



## Annexe

[Original : français]

La Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Bureau du Secrétaire général du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de lui faire part de ce qui suit.

En application des paragraphes 69 et 71 de la résolution [2448 \(2018\)](#) du 13 décembre 2018 du Conseil de sécurité, la France prie le Secrétariat de trouver ci-joint le rapport sur les actions menées du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 1<sup>er</sup> février 2019 par les forces françaises en soutien à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (voir pièce jointe).

La Mission permanente de la France auprès des Nations Unies serait reconnaissante au Secrétaire général de bien vouloir porter ce rapport à la connaissance des membres du Conseil de sécurité.

## Pièce jointe

### **Rapport concernant le soutien opérationnel des forces françaises au profit de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 1<sup>er</sup> février 2019**

Références :

- Résolution [2387 \(2017\)](#) du 15 novembre 2017 (par. 65 et 67) et résolution [2448 \(2018\)](#) du 13 décembre 2018 (par. 69 et 71).

Ce rapport synthétise l'appui apporté du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 1<sup>er</sup> février 2019 par les forces françaises au profit de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA).

S'agissant de la conduite des opérations au titre de la résolution [2448 \(2018\)](#), les avions de combat français stationnés à N'Djamena ont la capacité de fournir un appui aérien ponctuel au profit de la MINUSCA. Le 11 janvier 2019, une mission de démonstration de force a été réalisée par ces derniers en soutien des équipes de contrôleurs aériens du contingent portugais de la MINUSCA alors en opération dans la région de Bambari, en République centrafricaine.

En plus de cette mission opérationnelle, le 26 novembre 2018, les avions de chasse français ont effectué un entraînement conjoint d'appui aérien rapproché avec les équipes de contrôleurs aériens du contingent portugais, afin de s'assurer de l'interopérabilité des deux entités.

S'agissant du partenariat global entre les forces françaises et la MINUSCA, en octobre et novembre 2018, sur demande du commandant des éléments français au Gabon, le Détachement d'appui opérationnel français stationné à Bangui a fourni un appui technique d'instruction au profit du bataillon gabonais de la MINUSCA dans les domaines du soutien de l'homme et de la gestion des munitions. Le but était de permettre un échange de bonnes pratiques et du mentorat avec les spécialistes du bataillon gabonais.

Les contrôleurs aériens militaires français assurent, aux côtés des contrôleurs aériens centrafricains, une permanence à la tour de contrôle lors de l'activité aérienne à l'aéroport Bangui-M'Poko. Ils supervisent également aux côtés de leurs collègues centrafricains la sécurisation de la piste avant toute activité aérienne, avec l'aide d'un bataillon rwandais de la MINUSCA.

Dans le domaine du génie aéronautique, le Détachement d'appui opérationnel français a réalisé la réfection temporaire (rustinage) de la voie de circulation les 9 et 10 décembre 2018. Cette voie est aussi utilisée par les avions de la MINUSCA pour rejoindre leur zone de stationnement. La semaine du 22 octobre 2018, les forces françaises ont, par ailleurs, effectué une validation technique de la piste de Bouar pour les avions français (avions de transport tactique médicalisé CASA), piste qui présente un intérêt pour la République centrafricaine, la mission militaire de formation de l'Union européenne en République centrafricaine et la MINUSCA.

Dans le domaine logistique, de façon permanente, le Détachement d'appui opérationnel français assure le traitement du fret du bataillon gabonais et l'accueil du personnel en transit de ce contingent. Dans le cadre de la cession à titre onéreux de cinq véhicules de l'avant blindés au bataillon gabonais, le détachement a dispensé une formation au pilotage adaptée le 28 décembre 2018, ainsi qu'une formation des techniciens de maintenance du 29 janvier au 1<sup>er</sup> février 2019.